



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Janvier 2001

Numéro 31

Dans ce numéro

- 1 Expérimentation de l'ARTT en Côte d'Or.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Résultat des élections en CAP locales.
- 4 Bulletin d'adhésion.

ARTT : expérimentation en Côte d'Or

Le 4 janvier 2001, le TPG de Côte d'Or a réuni les Organisations syndicales pour les informer que la Côte d'Or avait été choisie pour expérimenter, à compter de février 2001 l'Aménagement de la Réduction du Temps de Travail (ARTT) au Trésor. Ce sont donc 11 départements (Tarn et Garonne, Seine et Marne, Redevance, Aisne, Haute Marne, Haute Vienne, Seine Saint Denis, Bouches du Rhône, Orne et Somme) qui vont expérimenter l'ARTT au Trésor avant sa généralisation au 1^{er} janvier 2002.

La Direction a précisé que cette expérimentation se déroulera sur 4 sites départementaux : un service Liaison en TG, un service TG, une Trésorerie de l'agglomération dijonnaise et un site en gestion conjointe. Le choix des sites, à l'initiative du TPG aura lieu courant janvier 2001 et des informations plus importantes quant aux modalités seront connues fin janvier. Un bilan de l'expérimentation sera alors établi pour l'été prochain avec la participation d'un cabinet extérieur. Les principes de base posés pour la mise en place de l'ARTT sont 1.600 heures de travail par an avec un service rendu de même niveau.

Le Directeur, après avoir précisé que cette expérimentation se fera à effectif constant, a avancé un certain nombre de pistes de réflexion sur la mise en place de l'ARTT : plage d'ouverture au public, problème lié au temps partiel, etc.

La CGT a précisé que dans la mesure où les effectifs seront constants (contrairement aux objectifs initiaux du gouvernement en matière de réduction du temps de travail) **et que le temps de travail sera réduit, la Direction devra revoir à la baisse les objectifs demandés aux postes et services.** Par ailleurs, la CGT a insisté pour que soit définis précisément les outils pour mesurer les problèmes engendrés par la mise en œuvre du passage aux 35 heures (mesures qualitatives et quantitatives).

Les représentants de la CGT resteront vigilants sur le déroulement de cette expérimentation et tiendront informés comme à l'habitude l'ensemble des personnels. Un CTPL consacré à l'expérimentation de l'ARTT est programmé pour le 29 janvier 2001. La CGT fera une démarche auprès de la Direction pour demander l'extension de l'expérimentation à l'ensemble des postes et services de Côte d'Or. En effet, il nous semble indispensable que tous les personnels du Trésor d'un même département soient traités sur un pied d'égalité et puissent bénéficier de la réduction du temps de travail.

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement et Agents de recouvrement principaux : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion) et NADAN Roselyne (T. Montbard).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI) et TAUVY Christiane (T. OPD-HLM).

Inspecteurs : aucun élu.

Vos représentants CGT en CTPL :

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31), ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-28-06-40).

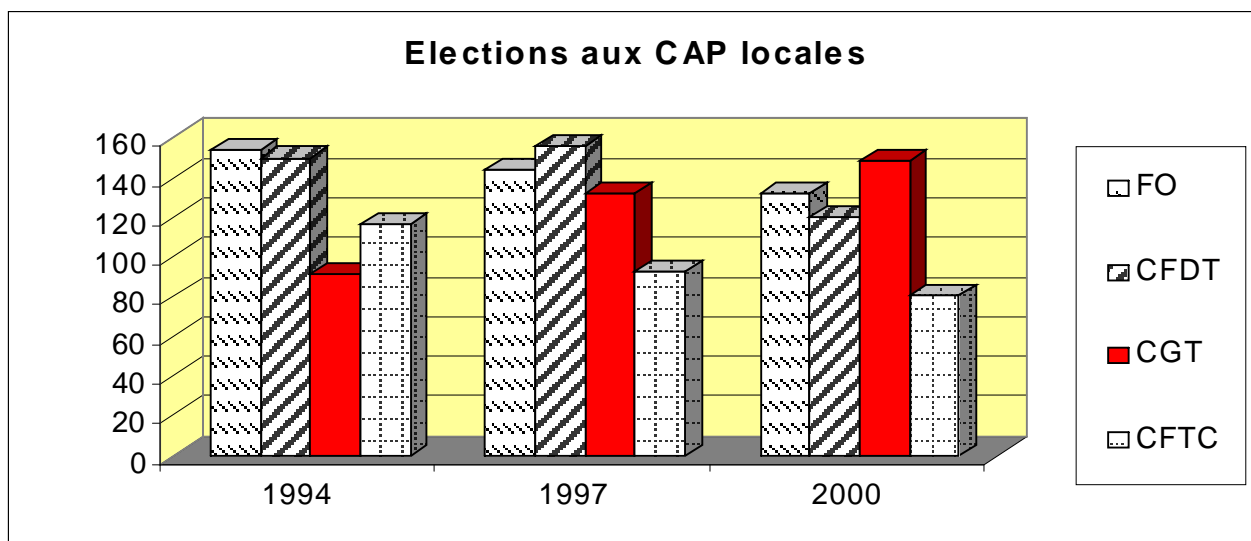
Tous les membres du bureau de la CGT Côte d'Or vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce très importante pour l'avenir du service public et des personnels du Trésor (mise en œuvre des expérimentations pour la « réforme-modernisation » et la réduction du temps de travail, suppression des activités bancaires, poursuite du schéma directeur informatique, réforme du régime indemnitaire, débat sur les régimes de retraite). Comme toujours, vous pourrez compter sur les élus et représentants de la CGT pour défendre les intérêts des personnels et exiger le maintien d'un service public de qualité.

La CGT Trésor Côte d'Or : 1^{ère} organisation syndicale

Les élections aux Commissions Administratives Locales (CAP) ont placé la CGT à la 1^{ère} place des organisations syndicales du département de Côte d'Or. La CGT avec 148 voix sur 481 exprimés (**30,89% des voix**) constitue donc le syndicat le plus représentatif dans nos services. Cependant, en raison du collège électoral, ces élections n'ont pas permis d'accroître le nombre d'élus en CAP. Il a en effet manqué au moins une voix dans le collège des Contrôleurs ainsi que dans celui des Inspecteurs pour que la CGT y obtienne des élus.

Les résultats au niveau national confirment également la progression des listes de la CGT puisque la CGT accroît sa représentativité nationale de près de 2% .

Ces résultats renforcent le **syndicalisme d'actions et de propositions dans un contexte de réformes et de restructurations qui engagent l'avenir du service public et des personnels**. Ce vote confirme clairement l'expression des revendications des personnels et l'action menée ces derniers mois par les représentants de la CGT tant au niveau départemental qu'au niveau national. Nous remercions les électeurs qui nous font confiance et nous encouragent à poursuivre notre démarche revendicative.



Représentants CGT en CAP locale :

Agents de recouvrement et Agents de recouvrement principaux : **LOMBARD Sylvie** (TG Suppléance), **BOURDIN Arnaud** (TG-DI), **CHOUMETTE Dominique** (TG Recouvrement-Gestion) et **NADAN Roselyne** (T. Montbard).

Contrôleurs : **MONIN Pierre-Yves** (TG-DI) et **TAUVY Christiane** (T. OPD-HLM).

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON** :